

<http://assetec.net/assetec2023/spip.php?article316>



Nouvelle rÃ©glementation parasismique

- Vie de la Technologie - Ressources - Ressources citées sur le site ou List'Assetec -

Liens et ressources

Date de mise en ligne : dimanche 3 avril 2011

Copyright © ASSETEC - Tous droits réservés



La nouvelle réglementation parasismique applicable aux bâtiments dont le permis de construire est déposé à partir du 1er mai 2011

Cette plaquette, réalisée par la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, avec l'appui du CETE-Méditerranée, présente la nouvelle réglementation parasismique applicable aux bâtiments à risque normal, qui entrera en vigueur le 1er mai 2011.

Elle livre un synoptique sur les principes fondamentaux de la construction parasismique et une aide à la lecture des textes réglementaires.

Ce document a pour objectif d'aider les acteurs de la construction à identifier quelles sont les règles à appliquer selon la zone sismique, la catégorie de bâtiments et en fonction du projet (construction neuve, réalisation de travaux sur la structure, sur les éléments non structuraux ou démarche volontaire de renforcement).

Auteur : Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

Direction générale de l'aménagement,

du logement et de la nature

Parution : janvier 2011, 8 p.